Envoyé en préfecture le 12/06/2025
Reçu en préfecture le 12/06/2025
Publié le
ID : 076-247600604-20250610-2025_044-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de Londinières n°2025_044

L'an deux mille vingt-cinq, le **10 Juin** à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à Fresnoy-Folny.
Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Objet : Recrutement temporaire Mme Séverine Macré

Nombre de Membres :
En exercice : 33 Présents : 25 Absents : Absents excusés : 8

Pouvoirs	:0
Votants	: 25
Pour	:25
Contre	:0
Abstention	:0

Secrétaire de séance : M Gilbert DEBURE

Délibération transmise en Sous-Préfecture et ayant fait l'objet des formalités de publicité – certifiée exécutoire, la Présidente

BAILLEUL-NEUVILLE	Mme CARNET Céline
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÊQUE Jacky Abs excusé, Mme BRETON Charlyne
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent, Mme CAMENISCH Sabine
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. LEFEBVRE Luc
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian Abs excusé
FRESNOY-FOLNY	M. DEBURE Gilbert, M. HAESAERT Médard, Mme CAPLET Corinne, M. DUPUIS François Abs excusé
GRANDCOURT	M. DE CHEZELLES Arnaud Abs excusé, M. ROBIN Emmanuel Abs excusé
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle, M. DUMOUCHEL Jean-Marie, Mme MARTEL Régine, M. HURARD François, Mme DEPOIX Marie-Claude Abs excusée, Mme LEGRAND Catherine, Mme WATTELIER Nathalie Abs excusée
OSMOY-SAINT-VALERY	Mme BOURGEOIS Marie-Josée, M. LECLERC David
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé, M Nénot Cédric (suppléant) Abs excusé,
PUISENVAL	Mme LEDUE Sabine
SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT	M. PEPIN Martial Abs excusé, M. MOREL Jean-Marc
SAINT PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER Bénédicte Abs excusée, Mme DELAMOTTE Huguette (suppléante)
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno, Mme DESBUREAU Régine
WANCHY-CAPVAL	M. BOINET Olivier Abs excusé, M. TAFFIN Guy

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 3121-1 et suivants,
VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
VU les nécessités de continuité du service public pendant les congés annuels de l'agent technique Mme Estelle Thaurin, prévus du 11 août au 31 août 2025,
CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'assurer la continuité des missions techniques durant cette période,
CONSIDÉRANT qu'il est proposé de recruter Mme Séverine Macré à titre temporaire pour assurer ce remplacement,

Envoyé en préfecture le 12/06/2025
Reçu en préfecture le 12/06/2025
Publié le
ID : 076-247600604-20250610-2025_044-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré décide d'autoriser le recrutement de Mme Séverine Macré en qualité d'agent technique contractuel à temps complet, à raison de 7 heures par semaine, à compter du 11 août 2025 et jusqu'au 31 août 2025 inclus, pour assurer le remplacement de Mme Estelle Thaurin durant ses congés annuels.

Pour extrait conforme, la Présidente,
BILOQUET Armelle

Communauté de Communes de Londinières
REPUBLIQUE FRANÇAISE
(Seine-Maritime)